

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

36

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 mars 2013



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme DILLENSEGER (pouvoir Mme AVENA) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. DELVALEE (pouvoir Mme MODDE) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir Mme GAUTHIE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

**Membres absents** : M. MASSON

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

#### **Avenant Contrat Urbain de Cohésion Sociale expérimental 2012-2014 de la Fontaine d'Ouche - Diagnostic - Programme d'actions - Approbation**

Monsieur Mekhantar, au nom des commissions de la citoyenneté et de la démocratie locale, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Lors du Comité Interministériel à la Ville (CIV) du 18 février 2011 et par une circulaire en date du 27 avril 2011, le Premier Ministre a souhaité mettre en œuvre des contrats urbains de cohésion sociale expérimentaux pour une période de quatre ans (2011-2014). Le quartier des Grésilles a été retenu dans ce cadre aux côtés de trente-deux autres sites en France.

L'objectif de la démarche « avenant CUCS expérimental » est avant tout de :

- préfigurer l'évolution du cadre d'intervention de la Politique de la Ville ;
- remobiliser les moyens de droit commun des partenaires locaux dans un contexte de baisse des financements de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances au cours des quatre dernières années.

Dans ce cadre, la démarche est conduite depuis un an sur le site des Grésilles autour des axes thématiques suivants :

- emploi, insertion et développement économique ;
- éducation ;
- sécurisation et prévention de la délinquance.

Au regard des résultats enregistrés sur le quartier des Grésilles :

- renforcement du cadre partenarial avec les services de l'Etat,
- développement des moyens alloués par les partenaires locaux et tout particulièrement sur les champs de l'emploi via les démarches clauses d'insertion, action intérim, forums emploi, etc.,
- début de duplication d'actions conduites sur les Grésilles sur le quartier de la Fontaine d'Ouche,
- évaluation renforcée de la mobilisation des dispositifs et moyens de droit commun,

il a été convenu de développer la démarche sur le quartier de la Fontaine d'Ouche compte tenu :

- du programme de renouvellement urbain en cours ;
- des besoins du territoire mis en exergue dans le cadre de l'Observatoire de la Politique de la Ville du Grand Dijon.

Comme au titre de la démarche conduite sur le quartier des Grésilles, les partenaires locaux (services de l'Etat, Pôle Emploi, les bailleurs sociaux, la Caisse d'Allocations Familiales, le Département de la Côte d'Or, le Grand Dijon et la Ville de Dijon) ont formalisé :

- un diagnostic partagé ;
- un plan d'actions pour la période 2013-2014, s'articulant autour des trois axes thématiques du dispositif, à savoir : l'emploi, l'insertion, le développement économique, l'éducation, la sécurisation et la prévention de la délinquance.

Le détail de l'avenant est présenté en annexe au rapport.

En fonction des résultats de cette démarche expérimentale, les travaux pourront être dupliqués sur les cinq autres quartiers pris en compte dans le cadre de la Politique de la Ville sur l'agglomération dijonnaise.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la citoyenneté et de la démocratie locale, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- approuver le diagnostic et le programme d'actions de l'avenant Contrat Urbain de Cohésion Sociale expérimental de la Fontaine d'Ouche, annexés au rapport ;

2- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour la bonne application du dispositif.

**|RAPPORT ADOPTE A L'UNANIMITE|**